

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE BOULANGERIE
PATISSERIE LJ SARL OJDM

VENTE DU 08/03/2017

104 Cours Berriat 38000 GRENOBLE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mercredi 8 Mars 2017 à 16h00 heures

104 Cours Berriat 38000 GRENOBLE

D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE BOULANGERIE PATISSERIE

Liquidation Judiciaire de La SARL OJDM, 104 cours Berriat 38000 GRENOBLE immatriculée au registre du commerce de GRENOBLE sous le numéro 487 425 167.

Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble, en date du 20 décembre 2016.

MISE A PRIX : 30 000€

S'appliquant :

A) Aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail) à concurrence de 15.000€

B) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de..... 15.000€

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 11 janvier 2016. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à GRENOBLE (Isère) 16 rue Général Mangin, Maître GUYOT Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé en son Etude, où il peut être consulté. Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires-priseurs judiciaires à Grenoble.

Le propriétaire des murs est la SCI LA FOURNEE 104 cours Berriat 38000 GRENOBLE

Pour tous renseignements complémentaires contact : Monsieur PERRIN Jonathan 06.33.66.76.22

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 20.000 € par chèque certifié à l'ordre de la SCP Jean-Claude ANAF et Associé. Pour le paiement du solde, une garantie bancaire ou chèque certifié sera exigé immédiatement après l'adjudication, à l'acquéreur du fonds de commerce. Règlement comptant frais en sus.

A défaut d'adjudicataire pour le fonds de commerce, vente détaillée du matériel.

